

Le 22 février 2018 à 10h, le Comité Syndical du syndicat mixte ouvert « Gers Numérique », dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence du Président, Monsieur Jean-Pierre SALERS.

Date de convocation 15/02/2018

Date d'affichage : 15/02/2018

N° de délibération CS-20180222-01

Annexe : 1

Membres du Comité Syndical Nombre de membres en exercice : 21
Présents ou représentés : 17

Robert FRAIRET, Robert SASSOLI, Eric ARTIGOLE, Guy MANTOVANI, Cyril COTONAT, Jean-Luc BOAS, Roger HEINIGER, Marie-Claude MAURAS, Marie-Pierre CUSINATO, Pierre LACOMME, Laurent BOLZACCHINI, Roger BREIL, Xavier BALLENGHIEN, Lydie TOISON, Céline SALLES, Jean-Pierre SALERS.
Procuration : Michel PETIT à Marie-Pierre CUSINATO

Nombre de voix Susceptibles de se prononcer : 25

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

Madame Lydie TOISON a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

OBJET : Approbation du compte rendu de la séance du 6 avril 2017

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée les dispositions de l'article 28 du règlement intérieur approuvé par délibération n° CS-201401200001 du 20 janvier 2014, qui prévoient que le Comité Syndical approuve le compte rendu de la séance précédente.

Vu l'avis favorable de la Commission Administrative qui s'est réunie le 13 février 2018, et après en avoir délibéré, le comité syndical décide d'approuver le compte rendu de la séance du comité syndical du 6 avril 2017, tel qu'il est annexé à la présente délibération.

Fait à Auch, le 22 février 2018

Le Président,



Jean-Pierre SALERS

Le Président,

Acte rendu exécutoire après publication et transmission par
voie dématérialisée en Préfecture



Jean-Pierre SALERS

Le 22 février 2018 à 14h30, le Comité Syndical du syndicat mixte ouvert « Gers Numérique », dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence du Président, Monsieur Jean-Pierre SALERS.

Date de convocation 15/02/2018

Date d'affichage : 15/02/2018

N° de délibération CS-20180222-02

Annexe : 1

Membres du Comité Syndical Nombre de membres en exercice : 21
Présents ou représentés : 17

Robert FRAIRET, Robert SASSOLI, Eric ARTIGOLE, Guy MANTOVANI, Cyril COTONAT, Jean-Luc BOAS, Roger HEINIGER, Marie-Claude MAURAS, Marie-Pierre CUSINATO, Pierre LACOMME, Laurent BOLZACCHINI, Roger BREIL, Xavier BALLENGHIEN, Lydie TOISON, Céline SALLES, Jean-Pierre SALERS.

Procuration : Michel PETIT à Marie-Pierre CUSINATO

Nombre de voix Susceptibles de se prononcer : 25

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

Madame Lydie TOISON a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

OBJET : Rapport sur les délégations de compétence et de signature

Les décisions suivantes ont été signées, suite aux délégations de compétence donnée à Monsieur le Président et Monsieur le Directeur, durant la période d'avril 2017 à janvier 2018:

N° de décision	Date de signature	Objet
2017-007	12/04/2017	GASCOGNE FTTH- Avenant 1 - changement de RIB
2017-008	12/04/2017	CREM FTTH - Agrément du Sous-traitant de rang 3 CAUM, sise Chemin de l'aviation à LESCAR (64230), pour les relevés de terrain
2017-010	19/04/2017	CREM FTTH - Agrément du Sous-traitant de rang 3 TTC, sis lieu-dit Galin à ARNAUD GUILHEM (31360), pour les relevés de terrain, tirage et raccordement de fibre, pour un montant maximum de 200 000€ HT.
2017-011	19/04/2017	CREM FTTH - Agrément du Sous-traitant de rang 3 MAZAUD, sise Route de Loubère à SAINT MARTORY (31360), pour les relevés de terrain, tirage et raccordement de fibre, pour un montant maximum de 200 000€ HT.
2017-012	24/04/2017	MMA - 16 Av de la Marne à Auch (32000) Assurance des équipements numériques, Avenant n°2 ramenant la périodicité des échéances à l'année civile
2017-013	02/05/2017	CREM FTTH - Affermissement TC2, relatif aux branchements finaux, pour un montant de 9 309 395€ HT pour 18 000 prises
2017-015	03/05/2017	Signature dématérialisée - 3 certificats électroniques acquis auprès de la société ChamberSign sise 46 Avenue de la Grande Armée à Paris XVII°, pour une durée de 3 ans, pour un montant global de 870€ HT
2017-016	17/05/2017	Etudes géotechniques : Société ECR ENVIRONNEMENT SUD OUEST sise 6 Allée de Longuetterre à MONTRABE (31850), pour un montant estimatif de 27 900€ HT pour 6 sites, selon BPU

.... /

N°	Date	Objet
2017-017	12/06/2017	CREM FTTH - Agrément de 4 Sous-traitants de rang 3 : RENOV TELECOM, de TOULOUSE (31071), pour l'aiguillage, le tirage et le raccordement de fibre, pour un montant maximum de 200 000€ HT RACCORD-FIBRES, de GOUSSAINVILLE (95190), pour l'aiguillage, le tirage et le raccordement de fibre, pour un montant maximum de 200 000€ HT PARERA, de L'ISLE JOURDAIN (32600), pour l'aiguillage, le relevé de terrains, pour un montant maximum de 4 000 000€ HT GASCOGNE ETUDES, de PAVIE (32550), pour les relevé de terrains, pour un montant maximum de 200 000€ HT
2017-018	14/06/2017	CREM FTTH - Agrément du Sous-traitants de rang 3 : IFORA, sise 2 Rue Antoine Lavoisier à MONTARDON (64121), pour le tirage et le raccordement de fibre, pour un montant maximum de 200 000€ HT
2017-019	23/08/2017	CREM FTTH - Modification du DC4 AXIANS, Sous-traitant de rang 2
2017-020	28/08/2017	CREM FTTH - Acceptation du DC4 Gascogne Etudes, Sous-traitant de rang 3
2017-022	09/11/2017	Signature dématérialisée - 1 certificat électronique acquis auprès de la société ChamberSign sise 46 Avenue de la Grande Armée à Paris XVII ^e , pour une durée de 3 ans pour un montant global de 130€ HT
2017-023	21/11/2017	TRAVAUX: Lot 1 Sté SPIE CityNetworks Direction Opérationnelle Sud-Ouest sise 1/3 place de la Berline 93287 SAINT DENIS CEDEX SIRET : 434 085 395 00250 pour un montant de 504 692,12€ HT // Lot 2 Sté CEGELEC Télécoms Sud-Ouest – Axians Pylones Services France, sise 10 rue Alfred Sauvy 31270 CUGNAUX SIRET : 537 915 233 00036 pour un montant de 289 542,88€ HT
2017-024	21/11/2017	SPS: Sté DEKRA Industrial SAS sise Immeuble Aurélien 29 avenue J.F. Champollion BP 43797 31037 TOULOUSE Cedex 1 pour un montant de 5 005€ HT

► **Réunion du Bureau du 11 Août 2017**

Lors de la séance du 11 Août dernier, les membres du Bureau ont approuvé 6 délibérations :

Téléphonie Mobile

Approbation de 3 DCE et lancement des procédures de mise en concurrence pour :

- les Travaux de construction de sites de téléphonie mobile
- la mission de coordination de SPS des Travaux de construction de sites de téléphonie mobile
- la mission de Maîtrise d'oeuvre des Travaux de construction de sites de téléphonie mobile

Ces trois marchés relevant de la procédure des MAPAs, hors compétence de la Commission d'Appels d'Offres, le Bureau Syndical a autorisé Monsieur le Président à attribuer les 3 marchés au candidat ayant présenté l'offre la mieux disante.

Fibre Optique :

- Approbation d'un projet de contrat expérimental relatif à l'offre FttE passive (professionnels)
- Approbation de modifications du catalogue de services FttH

Ressources Humaines : Adhésion au service de remplacement et de renfort du Centre de Gestion du Gers, pour remplacer Madame CLERGUE pendant son congé maternité.

► Subvention Satellite

Par délibération CS-201404140007 en date du 14 avril 2014, les modalités d'attribution de la subvention pour les équipements satellites ont été approuvées. La délibération prévoit qu'après instruction des dossiers par le personnel technique et administratif du Syndicat, un arrêté attributif soit notifié aux bénéficiaires avant versement.

Ainsi, depuis le 1^{er} janvier et jusqu'à fin décembre 2017, ont été attribuées **19 subventions** satellites pour un montant global de **6 715,23€** soit :

- 6 315,23€ pour 18 particuliers ;
- 400€ pour 1 professionnel.

Depuis la création de la subvention en avril 2014, ont été attribuées **192 subventions** satellites pour un montant global de **56 699,12€** soit :

- 50 274,95€ pour 171 particuliers ;
- 6 424,17€ pour 21 professionnels.

Les détails figurent en annexe.

Après information de la Commission Administrative qui s'est réunie le 13 février 2018 et qui n'a émis aucune observation, le Comité Syndical prend acte de ces décisions.

Fait à Auch, le 22 février 2018

Le Président,



Jean-Pierre SALERS

Acte rendu exécutoire après publication et transmission par
voie dématérialisée en Préfecture

Le Président,



Jean-Pierre SALERS

Le 22 février 2018 à 10h, le Comité Syndical du syndicat mixte ouvert « Gers Numérique », dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence du Président, Monsieur Jean-Pierre SALERS.

Date de convocation 15/02/2018

Date d'affichage : 15/02/2018

N° de délibération CS-20180222-03

Annexe : néant

Membres du Comité Syndical
Nombre de membres en exercice : 21
Présents ou représentés : 17

Robert FRAIRET, Robert SASSOLI, Eric ARTIGOLE, Guy MANTOVANI, Cyril COTONAT, Jean-Luc BOAS, Roger HEINIGER, Marie-Claude MAURAS, Marie-Pierre CUSINATO, Pierre LACOMME, Laurent BOLZACCHINI, Roger BREIL, Xavier BALLENGHIEN, Lydie TOISON, Céline SALLES, Jean-Pierre SALERS.
Procuration : Michel PETIT à Marie-Pierre CUSINATO

Nombre de voix Susceptibles de se prononcer : 25

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

Madame Lydie TOISON a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

OBJET : Information et publication des marchés publics conclus en 2017

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée que conformément aux dispositions de l'article 107 du décret 2016-360 du 25 mars 2016, le Syndicat Gers Numérique est tenu de publier la liste des marchés conclus en 2017, ainsi que des modifications intervenues en 2017 sur des contrats antérieurement signés.

TRAVAUX

N°	Titulaire	Code Postal	Objet	Date de notification	Montant HT
Marchés de 90 000 à 5 548 000 € HT					
TVX003A	SPIE CityNetworks Direction Opérationnelle Sud- Ouest	32 310	Conception, construction, aménagement et équipement des sites d'implantation des supports de télécommunication	12/12/2017	504 692,12
TVX003B	Cegelec Telecoms Sud Ouest Axians Pylones	31 270	Etude, concetion et réalisation de sites de télécommunications mobiles	12/12/2017	289 542,88

... / ...

SERVICES

N°	Titulaire	Code Postal	Objet	Date de notification	Montant HT
Marchés en dessous de 25 000 € HT					
S018A	SMACL	79 031	Assurance pour les véhicules	26/04/2017	909,83
S018B	SMACL	79 031	Assurance pour les dommages aux biens	18/04/2017	1 725,00
S018C	MMA	32 000	Assurance Responsabilité Civile Activité Administration	18/04/2017	3 800,00
S023	Audit Alliance	32 000	Gestion des paies des agents et indemnités des élus et accompagnement dans les démarches connexes	12/12/2017	2 064,00
S020	Dekra Industrial SAS	31 037	Coordination de la Sécurité et Protection de la Santé pour le marché de travaux pour les sites de téléphonie mobile	12/12/2017	5 005,00
Marchés de 25 000 à 89 999,99 € HT					
S018E	Groupama	93 105	Assurance Risques Statutaires	26/04/2017	18 303,00
S019	ECR Environnement	31 850	Etude Géotechniques pour les sites de téléphonie mobile	17/05/2017	29 700,00
Marchés de 90 000 à 220 999,99 € HT					
S017	Orange	31 506	Maintenance pour la Montée en Débit/ Sous-Répartiteurs	04/01/2017	181 669,28
S018D	MMA	32 000	Assurance Responsabilité Civile Activité Exploitation	18/04/2017	100 000,00

Après information de la Commission Administrative qui s'est réunie le 13 février 2018 et qui n'a émis aucune observation, le Comité Syndical prend acte de cette liste et approuve sa publication sur le site www.marches-publics.info et sur le site web du Syndicat Mixte, www.gersnumerique.fr.

Fait à Auch, le 22 février 2018

Le Président,



Jean-Pierre SALERS

Le Président,

Acte rendu exécutoire après publication et transmission par
voie dématérialisée en Préfecture



Jean-Pierre SALERS

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU GERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE OUVERT « GERS NUMERIQUE »

Le 22 février 2018 à 10h, le Comité Syndical du syndicat mixte ouvert « Gers Numérique », dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence du Président, Monsieur Jean-Pierre SALERS.

Date de convocation 15/02/2018

Date d'affichage : 15/02/2018

N° de délibération CS-20180222-04 Annexe : 1

Membres du Comité Syndical Nombre de membres en exercice : 21

Présents ou représentés : 17

Robert FRAIRET, Robert SASSOLI, Eric ARTIGOLE, Serge CETTOLO, Cyril COTONAT, Jean-Luc BOAS, Roger HEINIGER, Marie-Claude MAURAS, Marie-Pierre CUSINATO, Pierre LACOMME, Laurent BOLZACCHINI, Roger BREIL, Xavier BALLENGHIEN, Lydie TOISON, Céline SALLES, Jean-Pierre SALERS.
Procuration : Michel PETIT à Marie-Pierre CUSINATO

Nombre de voix Susceptibles de se prononcer : 25

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

Madame Lydie TOISON a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

OBJET : Débat d'Orientation Budgétaire

Vu les articles L5722-1, L3312-1 et D3312-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée que le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) se tient dans les deux mois qui précèdent le vote du budget primitif.

Monsieur le Président présente donc le rapport ci-annexé retraçant les exercices comptables antérieurs et simulant une prospection sur 2018 du budget annexe et du budget principal du Syndicat.

Vu l'avis favorable de la Commission Administrative réunie le 22 février 2018, et après en avoir délibéré, le Comité Syndical prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires 2018, sur la base d'un rapport de présentation tel que défini à l'article D3312-12 du CGCT.

Fait à Auch, le 22 février 2018

Le Président,



Jean-Pierre SALERS

Acte rendu exécutoire après publication et transmission par
voie dématérialisée en Préfecture

Le Président,



Jean-Pierre SALERS

Le 22 février 2018 à 14h30, le Comité Syndical du syndicat mixte ouvert « Gers Numérique », dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence du Président, Monsieur Jean-Pierre SALERS.

Date de convocation 15/02/2018

Date d'affichage : 15/02/2018

N° de délibération CS-20180222-05

Annexe : néant

Membres du
Comité Syndical

Nombre de membres en exercice : 21

Présents ou représentés : 17

Robert FRAIRET, Robert SASSOLI, Eric ARTIGOLE, Serge CETTOLO, Cyril COTONAT, Jean-Luc BOAS, Roger HEINIGER, Marie-Claude MAURAS, Marie-Pierre CUSINATO, Pierre LACOMME, Laurent BOLZACCHINI, Roger BREIL, Xavier BALLENGHIEN, Lydie TOISON, Céline SALLES, Jean-Pierre SALERS.
Procuration : Michel PETIT à Marie-Pierre CUSINATO

Nombre de voix

Susceptibles de se prononcer : 25

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

Madame Lydie TOISON a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

OBJET : Ouverture anticipée de crédits au budget annexe 2018

Vu l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, précisant que dans le cas où le budget n'a pas été adopté avant le 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'Assemblée Délibérante est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, d'autoriser le mandater des dépenses d'investissement hors autorisation de programme, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent ;

Monsieur le Président informe l'Assemblée que les travaux liés à l'opération de résorption des zones blanches au niveau de la couverture en téléphonie mobile sont concernés. Il propose donc d'autoriser l'engagement, la liquidation et le mandatement pour la réalisation de ce projet.

Vu l'avis favorable de la Commission Administrative qui s'est réunie le 13 février 2018, et après en avoir délibéré, le comité syndical décide :

- d'approuver l'ouverture de crédits au budget annexe, dans l'attente du vote du budget primitif 2018, à hauteur de :
 - 36 500 € sur le chapitre 23 – article 2314 – travaux
- d'inscrire ces crédits au budget annexe 2018.

Fait à Auch, le 22 février 2018

Le Président,



Jean-Pierre SALERS

Acte rendu exécutoire après publication et transmission par
voie dématérialisée en Préfecture

Le Président,



Jean-Pierre SALERS

Le 22 février 2018 à 10h, le Comité Syndical du syndicat mixte ouvert « Gers Numérique », dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence du Président, Monsieur Jean-Pierre SALERS.

Date de convocation 15/02/2018

Date d'affichage : 15/02/2018

N° de délibération CS-20180222-06

Annexe : 8

Membres du Comité Syndical Nombre de membres en exercice : 21
Présents ou représentés : 17

Robert FRAIRET, Robert SASSOLI, Eric ARTIGOLE, Serge CETTOLO, Cyril COTONAT, Jean-Luc BOAS, Roger HEINIGER, Marie-Claude MAURAS, Marie-Pierre CUSINATO, Pierre LACOMME, Laurent BOLZACCHINI, Roger BREIL, Xavier BALLENGHIEN, Lydie TOISON, Céline SALLES, Jean-Pierre SALERS.
Procuration : Michel PETIT à Marie-Pierre CUSINATO

Nombre de voix Susceptibles de se prononcer : 25

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

Madame Lydie TOISON a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

OBJET : Approbation du DCE pour la location de 3 véhicules de service

VU la délibération B-201403030005- approuvant le contrat de location de véhicules avec le Grand Garage de Gascogne ;

Monsieur le Président présente le renouvellement du parc automobile via le règlement de consultation et le Dossier de Consultation des Entreprises.

Vu l'avis favorable de la Commission Administrative réunie le 13 février 2018, le Comité Syndical décide:

- d'approuver le DCE tel que présenté en annexe ;
- d'approuver le lancement de la procédure sous forme de MAPA ;
- d'autoriser le Président à signer et attribuer le marché au candidat ayant présenté la meilleure offre selon les critères de jugement des offres définis à l'article 6 du règlement de consultation ;
- d'autoriser le paiement de ce marché sur le budget principal, article 6135 ;
- de prévoir tous les ans, les crédits nécessaires au budget annexe pendant toute la durée du marché ;
- d'autoriser le Président à accomplir toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Auch, le 22 février 2018

Le Président,

Jean-Pierre SALERS



Le Président,

Acte rendu exécutoire après publication et transmission par
voie dématérialisée en Préfecture



Jean-Pierre SALERS

Le 22 février 2018 à 10h, le Comité Syndical du syndicat mixte ouvert « Gers Numérique », dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence du Président, Monsieur Jean-Pierre SALERS.

Date de convocation 15/02/2018

Date d'affichage : 15/02/2018

N° de délibération CS-20180222-07

Annexe : 8

Membres du Comité Syndical Nombre de membres en exercice : 21

Présents ou représentés : 18

Robert FRAIRET, Robert SASSOLI, Eric ARTIGOLE, Serge CETTOLO, Cyril COTONAT, Jean-Luc BOAS, Roger HEINIGER, Marie-Claude MAURAS, Marie-Pierre CUSINATO, Pierre LACOMME, Laurent BOLZACCHINI, Roger BREIL, Xavier BALLENGHIEN, Lydie TOISON, Céline SALLES, Bernard GENDRE, Jean-Pierre SALERS.

Procuration : Michel PETIT à Marie-Pierre CUSINATO

Nombre de voix Susceptibles de se prononcer : 28

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

Madame Lydie TOISON a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

OBJET : Réseau Wi-Fi : Approbation du DCE des travaux d'extension du réseau hertzien gersois

VU la délibération n° CS-20141030-06, en date du 30 octobre 2014, approuvant le lancement d'un marché de travaux pour la réalisation de 103 sites radio sur le territoire gersois permettant de desservir 2000 abonnés potentiels ;

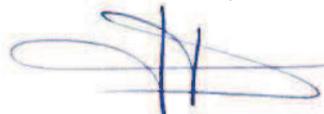
Monsieur le Président présente le Dossier de Consultation des Entreprises pour les sites de Aussos, Margestau, Espas, Beaupuy, Semezies Cachan.

Vu l'avis favorable de la Commission d'Ingénierie et Géographique réunie le 13 février 2018, le Comité Syndical décide:

- d'approuver le DCE tel que présenté en annexe ;
- d'approuver le lancement de la procédure sous forme de MAPA ;
- d'autoriser le Président à signer et attribuer le marché au candidat ayant présenté la meilleure offre selon les critères de jugement des offres définis à l'article 6 du règlement de consultation ;
- d'autoriser le paiement de ce marché sur le budget annexe, article 2315, autorisation de programme 2014/3 ;
- de prévoir tous les ans, les crédits nécessaires au budget annexe pendant toute la durée du marché ;
- d'autoriser le Président à accomplir toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Auch, le 22 février 2018

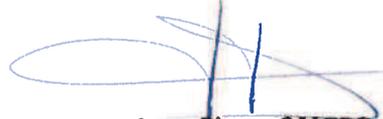
Le Président,



Jean-Pierre SALERS

Acte rendu exécutoire après publication et transmission par
voie dématérialisée en Préfecture

Le Président,



Jean-Pierre SALERS

Le 22 février 2018 à 10h, le Comité Syndical du syndicat mixte ouvert « Gers Numérique », dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence du Président, Monsieur Jean-Pierre SALERS.

Date de convocation 15/02/2018

Date d'affichage : 15/02/2018

N° de délibération CS-20180222-08

Annexe : 1

Membres du
Comité Syndical

Nombre de membres en exercice : 21

Présents ou représentés : 18

Robert FRAIRET, Robert SASSOLI, Eric ARTIGOLE, Serge CETTOLO, Cyril COTONAT, Jean-Luc BOAS, Roger HEINIGER, Marie-Claude MAURAS, Marie-Pierre CUSINATO, Pierre LACOMME, Laurent BOLZACCHINI, Roger BREIL, Xavier BALLENGHIEN, Lydie TOISON, Céline SALLES, Bernard GENDRE, Jean-Pierre SALERS.

Procuration : Michel PETIT à Marie-Pierre CUSINATO

Nombre de voix

Susceptibles de se prononcer : 28

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

Madame Lydie TOISON a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

OBJET : Grand Auch Cœur de Gascogne : Approbation d'une convention de délégation partielle de la compétence numérique

Vu l'arrêté préfectoral en date du 17 juillet 2013, portant création du Syndicat Mixte Ouvert Gers Numérique ;

Vu la délibération communautaire en date du 25 juin 2013, portant adhésion de la Communauté de Communes de Cœur de Gascogne au Syndicat Gers Numérique ;

Vu la délibération en date du 28 novembre 2013, portant adhésion de la Communauté d'Agglomération Grand Auch au Syndicat Gers Numérique, en tant que membre associé, conformément aux dispositions de l'article 5 des Statuts ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 25 mars 2016, définissant le nouveau Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, et notamment la fusion de la Communauté d'Agglomération Grand Auch et de la Communauté de Communes de Cœur de Gascogne, effective au 1^{er} janvier 2017, donnant naissance à la Communauté d'Agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne ;

Vu l'article 102 de la loi n°2015-991 du 7 Août 2015 NOTRe modifiant l'article L1425-1 du CGCT et définissant les modalités de délégation de compétence totale ou partielle relative à un ou plusieurs réseaux de communications électroniques ;

Vu l'article L1111-8 du CGCT définissant les modalités de délégation partielle via une convention ;

Considérant que la fusion a pour conséquence le retrait de la Communauté de Communes Cœur de Gascogne du Syndicat Mixte et le transfert des équipements réalisés sur son territoire à la Communauté d'Agglomération du Grand Auch Cœur de Gascogne ;

Considérant que la Communauté d'Agglomération qui dispose de la compétence en matière de communications électroniques, a décidé de faire appel au Syndicat Mixte Gers Numérique dans le cadre d'une délégation partielle de compétence afin de réaliser dans leur continuité les projets susmentionnés, à ce jour engagés, déjà réalisés ou planifiés via des marchés et des contrats signés et notifiés, par les deux parties avant la fusion intervenue au 1^{er} janvier 2017.

Monsieur le Président présente la convention de délégation partielle de la compétence numérique.

La convention se trouve en annexe.

Vu l'avis favorable de la Commission des Relations avec les Opérateurs et les Partenaires du 13 février 2018 et après en avoir délibéré, le comité syndical prend acte de cette décision.

Fait à Auch, le 22 février 2018

Le Président,



Jean-Pierre SALERS

Acte rendu exécutoire après publication et transmission par
voie dématérialisée en Préfecture

Le Président,



Jean-Pierre SALERS

Le 22 février 2018 à 10h, le Comité Syndical du syndicat mixte ouvert « Gers Numérique », dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence du Président, Monsieur Jean-Pierre SALERS.

Date de convocation 15/02/2018

Date d'affichage : 15/02/2018

N° de délibération CS-20180222-09

Annexe : 1

Membres du Comité Syndical Nombre de membres en exercice : 21
Présents ou représentés : 18

Robert FRAIRET, Robert SASSOLI, Eric ARTIGOLE, Serge CETTOLO, Cyril COTONAT, Jean-Luc BOAS, Roger HEINIGER, Marie-Claude MAURAS, Marie-Pierre CUSINATO, Pierre LACOMME, Laurent BOLZACCHINI, Roger BREIL, Xavier BALLENGHIEN, Lydie TOISON, Céline SALLES, Bernard GENDRE, Jean-Pierre SALERS.

Procuration : Michel PETIT à Marie-Pierre CUSINATO

Nombre de voix Susceptibles de se prononcer : 28

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

Madame Lydie TOISON a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

OBJET : Fibre optique : Approbation du projet de contrat définitif relatif à l'offre FTTE passive

VU la décision B-20170811-04 relative à l'approbation du projet de contrat expérimental relatif à l'offre FTTE passive, permettant de raccorder un Site Client « entreprise » directement au NRO en fibre optique ;

Considérant que l'expérimentation qui s'est conclue le 31 décembre 2017, s'est montrée satisfaisante ;

Monsieur le Président présente à l'Assemblée le projet de contrat définitif relatif à l'offre FTTE passive.

Vu l'avis favorable de la Commission des Relations avec les Opérateurs et les Partenaires du 13 février 2018, le Comité Syndical décide:

- d'approuver ce projet de contrat relatif à l'offre FttE passive ;
- d'autoriser le Président à signer ce contrat avec tous les FAIs intéressés ;
- d'autoriser l'encaissement des recettes correspondantes sur le budget annexe, article 758 ;
- d'autoriser le Président à accomplir toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Auch, le 22 février 2018

Le Président,



Jean-Pierre SALERS

Le Président,

Acte rendu exécutoire après publication et transmission par
voie dématérialisée en Préfecture



Jean-Pierre SALERS

Le 22 février 2018 à 10h, le Comité Syndical du syndicat mixte ouvert « Gers Numérique », dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence du Président, Monsieur Jean-Pierre SALERS.

Date de convocation 15/02/2018

Date d'affichage : 15/02/2018

N° de délibération CS-20180222-10

Annexe : 1

Membres du Comité Syndical Nombre de membres en exercice : 21
Présents ou représentés : 18

Robert FRAIRET, Robert SASSOLI, Eric ARTIGOLE, Serge CETTOLO, Cyril COTONAT, Jean-Luc BOAS, Roger HEINIGER, Marie-Claude MAURAS, Marie-Pierre CUSINATO, Pierre LACOMME, Laurent BOLZACCHINI, Roger BREIL, Xavier BALLENGHIEN, Lydie TOISON, Céline SALLES, Bernard GENDRE, Jean-Pierre SALERS.

Procuration : Michel PETIT à Marie-Pierre CUSINATO

Nombre de voix Susceptibles de se prononcer : 28

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

Madame Lydie TOISON a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

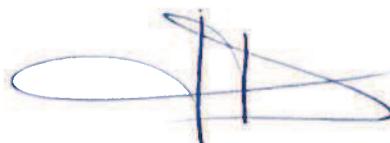
OBJET : Signature de la Convention relative au projet Beneylu School

Monsieur le Président présente le projet Beneylu School et la convention relative aux ENT accessibles aux écoles du Gers.

Vu l'avis favorable de la Commission des Relations avec les Opérateurs et les Partenaires du 13 février 2018 et après en avoir délibéré, le comité syndical prend acte de cette décision.

Fait à Auch, le 22 février 2018

Le Président,



Jean-Pierre SALERS

Le Président,

Acte rendu exécutoire après publication et transmission par
voie dématérialisée en Préfecture



Jean-Pierre SALERS